

**EXTRAIT DU LIVRE DES PROCÈS-VERBAUX DU CONSEIL
DE LA NATION HURONNE-WENDAT**

CANADA,

VILLAGE DES HURONS, WENDAKE

COPIE DE RÉOLUTION

NUMÉRO 7461 SÉANCE DU 30 octobre 2023

Sont présents:

Rémy Vincent	Grand Chef
Denis «Kalo» Bastien	Chef familial
Carlo Gros-Louis	Chef familial
Dave Laveau	Chef familial
René «Wellie» Picard	Chef familial
Stéphane B. Picard	Chef familial
William Romain	Chef familial
Daniel Sioui	Chef familial
Jean-Mathieu Sioui	Chef familial
Tina Durand	Secrétaire

**ENTENTE DE COLLABORATION ENTRE VIA TGF INC. ET LE
CONSEIL DE LA NATION HURONNE-WENDAT**

Attendu que le ministre des Transports du Canada, chargé de projet, est responsable de l'élaboration et de la planification du projet de train à grande fréquence dans le corridor Toronto-Québec, projet qui sera l'un des plus grands projets d'infrastructure des dernières décennies au Canada (le « Projet »);

Attendu que VIA TGF sera l'entité du Gouvernement du Canada responsable de s'acquitter de l'obligation de consulter et, s'il y a lieu, d'accommoder les peuples autochtones, de diriger les consultations et la mobilisation avec les collectivités, les organisations et les entités autochtones pendant les phases de planification, codéveloppement, exécution et opération;

Attendu que la Nation huronne-wendat (NHW) a historiquement occupé un territoire allant des Grands Lacs jusque dans la vallée du Saint-Laurent et que le Projet a lieu sur ce territoire;

Attendu que le Projet est susceptible d'avoir des impacts sur les droits, activités et intérêts de la NHW;

Page 1 de 2

VRAIE COPIE CERTIFIÉE

CE 31 octobre 2023 **Résolution adoptée à
l'unanimité**



SECRÉTAIRE
TINA DURAND

**EXTRAIT DU LIVRE DES PROCÈS-VERBAUX DU CONSEIL
DE LA NATION HURONNE-WENDAT**

CANADA,

VILLAGE DES HURONS, WENDAKE

COPIE DE RÉSOLUTION

NUMÉRO 7461 SÉANCE DU 30 octobre 2023

**ENTENTE DE COLLABORATION ENTRE VIA TGF INC. ET LE
CONSEIL DE LA NATION HURONNE-WENDAT**

Attendu que le Conseil de la Nation huronne-wendat (CNHW) souhaite être consulté tout au long du processus de planification, d'évaluation environnementale et de réalisation du Projet;

Attendu que les parties souhaitent que la NHW puisse bénéficier des retombées éventuelles du Projet;

Attendu que le CNHW et VIA TGF ont négocié une entente de collaboration afin d'assurer la participation du CNHW aux activités de consultation de VIA TGF à l'égard du Projet, de déterminer et de fournir les possibilités de formation de renforcement des compétences en lien avec le Projet et les offrir au CNHW;

Attendu que le CNHW se voit offrir un financement suffisant pour permettre une participation significative et d'identifier, proposer et mettre en œuvre des opportunités de développement économique pour la NHW;

Attendu que la signature de l'entente de collaboration par le CNHW ne représente pas un appui au projet par la NHW.

Compte tenu de ce qui précède, **il est proposé** par le Chef familial Stéphane B. Picard, **appuyé** par le Chef familial Carlo Gros-Louis, et **résolu** :

- **D'autoriser** le Chef René W. Picard à signer l'entente de collaboration avec VIA TGF;
- **D'autoriser** le directeur du Bureau du Nionwentsïo, à signer pour et au nom du Conseil de la Nation huronne-wendat, tous les autres actes, documents et écrits, à poser tous les gestes et à faire toutes les choses qu'il peut pour la mise en œuvre de l'entente.

Page 2 de 2

VRAIE COPIE CERTIFIÉE

CE 31 octobre 2023 Résolution adoptée à
l'unanimité



SECRÉTAIRE
TINA DURAND